

4.0 crédits

15.0 h

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	Le stage d'insertion professionnelle donnera la possibilité à l'étudiant de s'initier à l'étude d'une problématique géographique appliquée et ce, dans un cadre professionnel. Les domaines concernés sont la cartographie, les systèmes d'information géographique, les statistiques, l'étude des sols, le transport et la mobilité, l'environnement.
Acquis d'apprentissage	<p>Sensibiliser l'étudiant aux aspects des secteurs d'application de la géographie ;</p> <p>Développer des qualités humaines d'intégration, l'esprit d'initiative et la capacité d'adaptation de l'étudiant au milieu professionnel ;</p> <p>Développer la motivation de l'étudiant pour la profession et préciser le choix de son orientation ;</p> <p>Réaliser un premier apprentissage de l'application des connaissances théoriques et des techniques apprises durant les cours ;</p> <p>Acquérir des compétences différentes de toutes celles que l'étudiant a acquises tout au long de ses études mais en lien direct avec celles-ci.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	Le stage donne lieu à un rapport écrit suivant un canevas fixé par le responsable académique des stages.
Contenu :	Le stage d'insertion professionnelle est une activité optionnelle dans le parcours de l'étudiant en géographie. Il n'aura pas de lien avec le mémoire et devra être considéré comme une activité indépendante de toute autre activité du diplôme. Il se fera dans le cadre d'une institution d'accueil : entreprise, bureau d'études, administration publique, association ; en Belgique ou à l'étranger (mais a priori pas dans un organisme universitaire). Il aura une durée égale à quatre semaines à plein temps et sera exécuté dans les locaux de l'institution d'accueil. Le stage sera supervisé par le responsable de l'activité « stage » et par un « maître de stage » local, chargé par l'institution d'encadrer le stage de l'étudiant. Le stagiaire informera le responsable des stages du déroulement de son stage.
Autres infos :	Le choix de l'institution d'accueil ainsi que du maître de stage seront proposés par l'étudiant et devront être approuvés par le responsable universitaire du stage. Le stage fait l'objet d'une convention signée par toutes les parties avant le début du stage. La thématique traitée en stage devra faire également l'objet d'un accord du responsable universitaire du stage.
Cycle et année d'étude :	> Master [120] en sciences géographiques, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	GEOG